

Lieu :

Salle des fêtes de Vaulnaveys le Bas. Cette salle n'est pas un gymnase et, par conséquent ne dispose pas d'un équipement très adapté. Il est demandé aux participants de prendre le plus grand soin des équipements existants, ainsi que de veiller à l'entretien minimum de la salle.

Horaires et encadrement :

Début des cours la semaine du 10 septembre 2019

- Le mercredi de 20h15 à 21h15 avec Meriem LENA
- Le jeudi de 18h40 à 19h30 avec Aurore CESAR

Tarifs :

- La cotisation familiale à l'ASCVB est exigée. Elle est de 12 € une fois par an et par famille.
- L'inscription pour l'année est de 110 € les 31 séances, 160 € (*) pour 2 créneaux de 31 séances, hors vacances scolaires.

Il est possible de participer à deux séances d'essai. Le dossier d'inscription ainsi que le règlement seront exigés après les deux séances d'essai.

Assurance :

L'ASCVB est une association qui met en place des activités pour des adhérents qui en acceptent le principe. C'est l'**assurance personnelle** de l'adhérent qui sera mise en jeu en cas d'accident corporel. Par contre, l'ASCVB assure cette activité auprès de la MAIF en responsabilité civile, et pour les dégâts qui pourraient être occasionnés aux biens d'autrui du fait de cette activité (salle notamment).

ZUMBA

ADO ou **ADULTE** souhaitant participer à l'activité :

Monsieur Madame

NOM, prénom

Adresse complète :

Tél fixe L L L L L L L L L L Portable L L L L L L L L L L E-mail.....

Date de naissance : L L L L L L L L

Personne à joindre en cas d'urgence aux heures de l'activité :

NOM, prénom :

Téléphone L L L L L L L L L L

DOCUMENTS A FOURNIR OBLIGATOIREMENT :

un chèque d'un montant de 110 €, ou 160 €, établi à l'ordre de l'ASCVB.

participation CE carte étudiant (-20%) Lycéen (-10%)

fiche familiale et adhésion de 12 € à l'ASCVB.

Si vous l'avez déjà donnée, veuillez préciser pour quelle activité

Je soussigné (e).....certifie l'exactitude des informations fournies ci-dessus

Etabli à Vaulnaveys-le-Bas, le

Signature :

NB : L'association se donne le droit d'annuler l'activité si l'effectif est insuffisant.

En conséquence les plannings ne seront définitifs qu'après 5 séances à partir de la rentrée.